

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2010

ENGAGEMENT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT - (n° 2449)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1458

présenté par

M. Chassaing, M. Dolez, M. Gosnat, M. Daniel Paul, Mme Amiable, M. Asensi, M. Bocquet, Mme Billard, M. Braouezec, M. Brard, Mme Buffet, M. Candelier, M. Desallangre, Mme Fraysse, M. Gerin, M. Gremetz, M. Lecoq, M. Muzeau, M. Sandrier et M. Vaxès

ARTICLE 85

À l'alinéa 3, après le mot :

« approprié, »,

insérer les mots :

« des impacts sociaux, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à compléter l'étiquetage environnemental des produits voué à l'expérimentation en faisant également figurer des indications concernant les impacts sociaux liés à leur production et à l'ensemble de leur cycle de vie.